

DOCUMENTS A APPORTER DANS LE CADRE DE LA VACCINATION
SCOLAIRE CONTRE LA COVID-19

Centre de vaccination départemental de Jouy le Moutier

- La navette médicale SDIS 95 vaccination scolaire Covid-19, renseignée et signée par les parents et l'enfant.
 - Ne remplir que les parties grisées
 - Utiliser le premier questionnaire s'il s'agit d'une première injection ou le deuxième questionnaire s'il s'agit d'une deuxième injection
 - Etre le plus précis possible sur les éventuelles maladies de l'enfant
- L'autorisation parentale SDIS 95 vaccination scolaire Covid-19, renseignée et signée par les parents.
- Les photocopies des 2 cartes vitales des parents.
- Le carnet de santé de l'enfant.
- Les éventuels résultats des tests ou sérologies anciennes de l'enfant.
- Si l'enfant a déjà reçu une première injection, son attestation de vaccination.